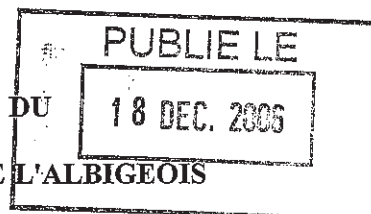


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**



SÉANCE DU 5 DECEMBRE 2006 À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Six, le 5 décembre 2006

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 5 décembre 2006 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Gisèle DEDIEU, Josette BÈS, Nicole ENGEL, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Claude RAMON, Anne-Marie ROSÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Josian VAYRE, Christian MALGOUYRES, Georges LACOMBE, Élisabeth LARAUD, Patrice MANGIONE, Joëlle FRANQUES, Christiane SÉGURA.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Jean-Claude De LAPANOUSE, Claude JULIEN, Jean-Pierre BOUCLY, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Doris HUCHEDÉ, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Gérard SOULOMIAC, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 46

Votants : 38

N° 4 - 110 / 2006 : MARCHÉ SÉCURISÉ DE VEAUX LOURDS – ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Pilote : Développement Économique

Autres services concernés par le présent rapport : Finances et Budget

Direction Générale des Services

Service Voirie et bâtiments

Service des Affaires Juridiques et Marchés

Monsieur Michel ALBINET, rapporteur

Lors du dernier Conseil Communautaire du 27 Juin 2006 vous avez approuvé l'opération d'aménagement pour un « marché sécurisé » de veaux lourds au foirail de Jarlard sur la commune d'Albi.

Pour la modernisation et la sécurisation de ce marché le choix technique adopté consiste en l'installation de box individuels et une pesée préalable des bovins.

Ces travaux seront réalisés en 2 tranches:

☞ La tranche ferme comprend:

- Les travaux de voirie et réseaux divers pour permettre une meilleure desserte du lieu et garantir l'évacuation des eaux.
- L'installation de 160 box ainsi que la remise en état des 3 bascules existantes et l'acquisition d'une quatrième.
- La réfection partielle de la toiture sur les 3 premières travées du foirail.
- La mise en place d'un mur végétalisé sécurisant le site.

☞ La tranche conditionnelle comprend:

- L'équipement nécessaire pour une évolution vers la pesée électronique des animaux.
- La sécurisation d'un ou de plusieurs locaux où seront installés les divers réseaux
- La réfection de l'éclairage
- Les travaux lourds de sécurisation d'accès au site.

Le montant prévisionnel de ces travaux a été estimé à 600 000 € HT. **Un Marché Négocié** a été lancé en 9 lots:

▪ Lot N° 1 GROS ŒUVRE – RESEAUX DIVERS TRANCHE FERME POUR HT	141 514,60 €
▪ Lot N°2 REFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE POUR	41 600,00 € H.T
▪ Lot N°3 EQUIPEMENT et INSTALLATION de 160 BOX	330 000,00 € H.T
▪ Lot N°4 ELECTRICITE	1750,00 € HT
▪ Lot N°5 CLOTURES	9 819,00 € H.T

Tranche conditionnelle

▪ Lot N° 6 GROS ŒUVRE – RESEAUX DIVERS TC	10 150,00 € H.T
▪ Lot N°7 PESEE ELECTRONIQUE	18 600,00 € H.T
▪ Lot N°8 ELECTRICITE ET ECLAIRAGE	16 450,00 € HT
▪ Lot N°9 CLOTURES TRANCHE CONDITIONNELLE	6 505,20 € HT

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

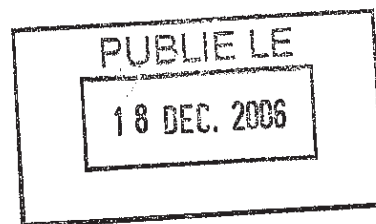
VU le Code des marchés publics

VU le budget de l'exercice en cours

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ,

☞ **DÉCIDE**



- D'attribuer le lot 1 à l'entreprise **ANDRE BATIMENT SERVICES** pour un montant de 158.550,60 HT
- D'attribuer le lot 2 à l'entreprise **TREBISOL** pour un montant de 14.843, 66 € HT
- D'attribuer le lot 3 à l'entreprise **ANDRIEU** pour un montant de 296.000 € HT
- D'attribuer le lot 5 à l'entreprise **ESPACE CLOTURE** pour un montant de 5.907,50 € HT
- D'attribuer le lot 9 à l'entreprise **ESPACE CLOTURE** pour un montant de 7.200 € HT
- De déclarer infructueux les lot 4 et 8 et de les relancer selon l'article 27 et 28 du code des marchés publics.
- De signer tous les documents relatifs à ces marchés y compris les avenants dans la limite du montant prévisionnel de 600 000 HT.
- D'affermir le lot 9 de la tranche conditionnelle.

☞ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre, contrôle et études	54 668 €	Région Midi-Pyrénées	120 000 €
Travaux	545 332 €	Département du Tarn	180 000 €
		Communauté d'agglomération	300 000 €
TOTAL	600 000 €	TOTAL	600 000 €

☞ **SOLLICITE** auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel au titre la programmation 2006 du Contrat de pays de l'Albigeois et des Bastides.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants dans la limite du montant prévisionnel de 600 000 HT.

☞ **PRÉLÈVE** Les crédits nécessaires sur le budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, opération 817.



Pour extrait conforme,
Fait le 5 Décembre 2006

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

